Photo Nick INMAN

Commune de Larreule

Bulletin municipal

N°1 - Janvier 2021

Le mot du maire

Au mois de mars dernier vous nous avez majoritairement accompagnés et choisis pour participer à la gestion et à l'animation du village. Nous avons conscience, pour avoir échangé avec nombre d'entre vous, de la diversité des attentes de chacune et de chacun. C'est donc pour nous une invitation à faire preuve de beaucoup de modestie, d'objectivité et d'équité dans notre action.
Après une période de transition difficile dans le contexte du confinement consécutif à l'épidémie de Covid-19, nous nous sommes, dès la fin du mois de mai, investis et organisés collectivement au sein du conseil et des commissions municipales.

Nous avons assuré la poursuite et la mise en œuvre des travaux engagés ou prévus, dont l'implantation du terrain multisports et les élus concernés se sont mobilisés pour la réalisation des travaux de réfection de voirie, d'entretien des chemins et de curage des fossés au cours de l'automne. Le projet de réfection et d'isolation des locaux scolaires n'a pas pu être mis en oeuvre en 2020. Son financement mobilise l'Etat, le Département et la commune. Le projet n'a pas été retenu prioritairement par les services de l'Etat. Les travaux n'ont donc pas été engagés. Le dossier sera présenté à nouveau cette année en incluant la réfection de la cour de la garderie.

Ce bulletin municipal paraîtra sur un rythme semestriel. D'autres publications centrées sur des thématiques spécifiques vous seront adressées en cours d'année en lien avec l'actualité municipale et communautaire. Ce premier numéro fait le point sur les travaux réalisés et les projets pour 2021. Il donne la parole à tous les acteurs de la vie associative de la commune... Il s'accompagne de l'actualisation du site internet, de la récente création d'une page Facebook et de l'utilisation d'une application pour smartphones, PanneauPocket, qui permet l'information des habitants en temps réel. Nous vous invitons à consulter régulièrement ces supports de communication par lesquels transitent des informations pouvant avoir un caractère d'urgence telles que celles concernant des évènements météorologiques, de nouvelles dispositions liées à l'évolution de la situation sanitaire, des désagréments occasionnés par des travaux...

Le contexte sanitaire, avec la circulation toujours active du virus, nous maintient dans une grande incertitude. Nous avons du renoncer à mettre la salle des fêtes à disposition pour les évènements festifs et familiaux. Qu'en sera-t-il des manifestations à venir ? Nous aviserons dans les prochaines semaines et les prochains mois en fonction des décisions gouvernementales et préfectorales. Nous vous tiendrons informés.
D'ici là, et dans l'attente de futures rencontres lors d'un évènement municipal, associatif, culturel ou festif, je vous adresse, au nom de tous les membres du conseil et du personnel communal que je remercie pour leur implication, nos meilleurs vœux pour 2021. Que nous puissions retrouver le lien social qui manque tant !

Le Maire
Maurice Dussollier

Dans ce numéro :

Infos municipales City-stade, Fibre optique PanneauPocket	2
Infos municipales Voirie, fossés, logements rivières	3
Infos municipales environnement	4
Infos municipales Projets travaux 2021	5
Etat- civil 2020	5
Vie associative Parenthèses, comité des fêtes, société de chasse, ULM	6
Vie associative Association l'Entonnoir Association Patrimoine	7
AFR Boîte à livres	8

Mairie : mairie.larreule@wanadoo.fr N°tél. 05 62 96 33 77
Site internet de la commune : www.larreule.fr

Terrain multisports, le city-stade

C'est un projet de la précédente municipalité. Implanté sur l'emplacement de l'ancien terrain de tennis, cet équipement permet la pratique du hand-ball, du mini foot, du basket, du volley, du badminton, du tennis...
Il est prioritairement réservé aux écoles pendant les périodes scolaires pour les activités physiques et sportives pendant la classe, pendant les récréations et les temps périscolaires.
Hors temps scolaire, il est accessible aux habitants, jeunes et moins jeunes. Cet équipement vient compléter l'aire de jeux petite enfance située à proximité.
Les travaux de construction se sont succédés tout l'été non sans difficultés. L'implantation du city-stade sur la plateforme de béton drainant n'est pas conforme au projet tel qu'il était présenté dans le descriptif à disposition. La surélévation de la plateforme construite directement sur l'ancien terrain de tennis et la dégradation du chemin piétonnier attenant à cet espace par les engins de chantier ont conduit à engager des travaux complémentaires : réfection du chemin piétonnier, drainage des eaux pluviales, apport de terre végétale. L'entreprise a, par ailleurs, été contrainte de reprendre une partie des scellements de l'enceinte du city stade dont la qualité n'était pas satisfaisante... Nous avons obtenu, en compensation, la pose des deux bancs métalliques et la fourniture d'une poubelle supplémentaire.
Depuis son ouverture, la fréquentation du terrain s'avère importante. Quelques familles et jeunes du village y viennent de temps en temps mais il faut aussi noter la présence d'ados et de jeunes adultes venant des communes voisines. La pratique du football ne va pas sans poser quelques problèmes au voisinage avec la projection des ballons dans les propriétés.
Il faudra sans doute à l'avenir engager une réflexion pour préciser les règles d'utilisation et réguler la fréquentation avec l'objectif de permettre une fréquentation équilibrée. La pose d'un pare-ballon supplémentaire, un filet de toit, est d'ors et déjà envisagée comme à Vic-en-Bigorre.

Fibre optique

L'opérateur Orange et le Département ont signé un accord pour le déploiement du Très Haut Débit dans toutes les communes des Hautes-Pyrénées d'ici 2024. Le planning initial prévoyait le déploiement de la fibre sur Larreule en 2022. Nous avons pu bénéficier d'une intervention anticipée.
Ainsi des travaux importants ont été réalisés sur la commune par la société ÉTÉ RESEAUX, mandatée par l'opérateur Orange pour assurer le déploiement de la fibre optique. La première phase des travaux s'est achevée en décembre. Depuis de nombreux foyers de la commune ont pu s'équiper et bénéficient de l'accès internet très haut débit via cette nouvelle technologie.
Seul le sud du village, le secteur de Parabère n'est pas encore desservi. Normalement, les travaux nécessaires devraient être réalisés d'ici le printemps.

PanneauPocket

Voirie communale

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés par l'entreprise Géovia. La rue du Chemin des Vignes a été reprise en totalité avec le reprofilage de la chaussée sur toute sa largeur, la récupération et la canalisation des eaux pluviales.
D'autres travaux de réfection de chaussée sont prévus chemin de la Palette avec un revêtement bicouche à l'émulsion de bitume sur la longueur de la rue et sur la petite place au croisement avec la route de Saint Esselin. Les travaux réalisés récemment sur cette place n'ont pas permis de drainer correctement les eaux pluviales. Les conditions météorologiques ont retardé ces travaux qui seront entrepris dans les jours prochains, dès que la météo sera plus favorable.

A Parabère, les entrées de village où sont fixés les panneaux de signalisation ont été refaites avec le remplacement des buses qui étaient sous dimensionnées.

Toujours à Parabère, des travaux de réparation et de sécurisation ont été réalisés à l'entrée du Cami de la Hount.

Entretien des fossés

L'entreprise Lartigue a procédé au curage des fossés route de Saint Esselin, chemin de la Graoulet, chemin des Prés et sur une partie de la rue des Forges.

Dans le même temps, l'entreprise Barsacq est intervenue pour déboucher plus d'une vingtaine de ponts busés sur la commune. La première étape d'un chantier qu'il faudra poursuivre tout au long du mandat.

Logements

De nombreux travaux d'entretien et de réparation ont été assurés dans divers logements locatifs de la commune. L'un d'entre eux a été totalement repeint avant d'être remis en location. Les agents du Syndical Départemental d'Electricité sont intervenus à la demande de la municipalité pour dresser un diagnostic thermique des logements et apporter les conseils utiles pour améliorer les performances énergétiques de chacun d'entre eux.

Dans le même temps les contrats de fourniture de gaz ont été renégociés pour garantir de meilleures conditions financières pour les locataires.

Rivières, un nouveau bras sur le Lys

Pour répondre aux problématiques liées à la montée des eaux lors des épisodes de crue sur le secteur de Parabère, aux Berges du Lys, le Syndicat Mixte de l'Adour Amont a fait creuser un canal créant ainsi un nouveau bras de la rivière. Celui-ci est destiné à réduire l'impact de la montée des eaux sur la zone aménagée.

Une réunion en présence des techniciens rivières, du président du Syndicat et des riverains se tiendra prochainement pour faire le point sur cette réalisation.

Déchets, mon village n'est pas une poubelle, respectons-le, respectons-nous !

A multiples reprises, nous avons constaté la présence de nombreux masques et mouchoirs à usage unique dans les rues, espaces verts et espaces naturels de la commune.
C'est de l'incivisme, un geste de pollution et de mise en danger d'autrui. Car, si en temps normal, jeter des détritus sur le sol est un geste répréhensible, il devient dangereux en période de crise sanitaire.
Les masques et mouchoirs doivent être jetés dans la poubelle, sinon il peut vous en coûter 135 euros.
C'est un danger, en particulier pour les enfants ! Qui aimerait voir son enfant jouer avec un masque souillé !
Où et comment jeter son masque, ses mouchoirs ?
Certainement pas dans la rue ni dans la nature, ni dans le bac jaune des déchets recyclables. Ces déchets doivent être déposés dans un sac plastique réservé à ça, fermé pendant 24h avant d'être placé dans le sac poubelles pour ordures ménagères.
Si vous ne pouvez pas rapporter vos masques et vos mouchoirs chez vous, jetez-les dans les poubelles à disposition dans l'espace public.

Le saviez-vous ?
Temps de décomposition dans la nature, plusieurs centaines d'années pour un masque jeté à terre !!

Et ça continue, encore et encore...
Au bord des chemins, au détour d'un bois, au bord de la rivière, des dépôts de sacs poubelles, de branchage, de gravats, de bidons d'huile de vidange et autres déchets sont régulièrement constatés.
Ce n'est pas d'aujourd'hui et ce n'est pas la première fois que ces actes d'incivilité sont dénoncés.
Les solutions existent avec le tri sélectif, la collecte régulière des déchets par les services de la communauté de commune, la mise à disposition de conteneurs pour le papier, le verre et les vêtements, l'accès à la déchetterie...

Plus question de fermer les yeux sur ce type de comportement, chaque fois qu'il sera possible, une plainte sera déposée à la gendarmerie par la mairie s'il s'agit du domaine communal ou par le propriétaire du terrain sur lequel se situe le dépôt de déchets. Pour rappel, tout contrevenant est passible d'une amende de 35 euros et **si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros.**

Faire ses besoins dans la nature

Des excréments accompagnés de papier toilette se retrouvent de plus en plus nombreux en certains endroits du village et sur les chemins fréquentés provoquant l'exaspération du voisinage et des promeneurs.
Des nuisances sanitaires qu'on aimerait plus discrètes... la nature ne manque pas de solutions.

Brûlage des déchets à l'air libre, une atteinte grave à la santé et à l'environnement

C'est un sujet d'incompréhension et de contestation, mais il faut s'en faire une raison, avec les problèmes de pollution et le dérèglement climatique qui s'aggravent année après année, on ne peut plus faire comme avant.

Brûler des déchets verts (feuilles mortes, tonte de pelouse, résidus d'élagage, résidus de tailles de haies et arbustes, résidus de débroussaillage...), surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut aussi tenir compte des possibles troubles de voisinage à cause des odeurs, de la fumée et des risques d'incendie.
(Le brûlage des sous-produits agricoles est de son côté encadré par une réglementation spécifique relevant du Code rural et de dispositions préfectorales pouvant évoluer.)

Que dire, dans ces conditions, du comportement irresponsable de celles et ceux qui brûlent des déchets de toute nature (ordures ménagères, déchets plastiques, encombrants...) dont la combustion dégagent des substances toxiques et cancérigènes (métaux lourds et dioxines) qui sont disséminées dans l'air ? Inacceptable !
Là encore, des solutions existent : le dépôt en déchetterie, le broyage, le compostage... ça demande un petit effort.
Heureusement, la grande majorité des habitants adopte une attitude responsable, respectueuse des personnes et de l'environnement.

Vie associative

Parenthèses

Nous sommes l'association des parents d'élèves de l'école de Larreule, le bureau de l'association est composé de :

CAZAUX Armandine, présidente (contact au 06.75.76.66.35)

BOURNONVILLE Emmanuelle

CLAVEL Amandine, secrétaire

Notre association a pour but de financer des achats à but éducatif pour le service périscolaire de l'école. Nous prenons aussi en charge certains frais lors des sorties scolaire (goûters, billets d'entrée....). Un goûter est généralement organisé sauf cette année compte tenu de la situation sanitaire. Pour fêter Noël, nous avons offert des chocolats à chaque enfant pour compenser.

Nous organisons plusieurs opérations dans l'année, vente de sacs au mois de novembre, vente de plantes, de graines... au printemps. Suivant l'évolution de la situation sanitaire, une vente de crêpes pourra être organisée.

Comité des fêtes

L'équipe du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Que l'an 2021 apporte à tous santé, joie, bonheur et travail !
Nous tournons la page d'une année très spéciale... Espérons que 2021 soit une année plus festive.

Comme l'année dernière, compte tenu de la situation sanitaire, nous allons organiser la distribution des tourteaux sur commande. Elle se déroulera au début du mois de mai. Nous ferons passer un mot dans les boîtes aux lettres afin de vous tenir au courant des dates.

Plusieurs projets sont en cours, notamment la diffusion sur écran géant de différents matchs dans la salle des fêtes, soirées à thème, tournois de foot sur le city-stade lorsque la situation sera revenue à la normale.

Nous remercions toutes les personnes qui participent aux animations du village chaque année. C'est grâce à vous et à vous tous que nous avons l'ambition de nous investir !

Au nom du bureau et des bénévoles, je rappelle que le comité des fêtes, qui est là pour animer la vie du village et vous divertir, est ouvert à tous. Les propositions et les idées innovantes seront les bienvenues.

N'hésitez pas à contacter Julien au 06.95.32.43.24.

Société de chasse, plaine de l'Ayza Nouilhan—Larreule

L'assemblée générale s'est déroulée le 28 août 2020 en présence de quelques chasseurs et sous la présidence de Dominique ITTURIA. Le rapport moral a été présenté et approuvé à l'unanimité. Il montre la bonne gestion des différentes manifestations : battue, lâchers de gibier (20 perdreaux et 60 faisans)... Mais, en raison de la crise de la Covid-19 et des restrictions, la société a été au regret d'annuler le repas annuel. Les chasseurs espèrent vous retrouver en 2021 !

Jacques COURTADE a présenté un bilan financier équilibré. Les dépenses sont habituelles : assurances, bracelets, achat de cartes.... La situation saine est appréciée de l'ensemble des adhérents.

Pour la saison 2021, une cinquantaine de cartes ont été délivrées.

Renouvellement du bureau

Président : Dominique ITTURIA
Trésorier : Jacques COURTADE
Secrétaire : Nathalie ITTURIA

Le président et les membres de la société vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Nous espérons que cette nouvelle année nous permettra d'exercer notre passion en toute liberté et sans contraintes supplémentaires.
En attendant prenez soin de vous et de votre famille.
Au plaisir de se retrouver très prochainement.

Club ULM Val d'Adour

Depuis 1983, le club ULM Val d'Adour gère l'aérodrome de Larreule où sont basés divers ULM appartenant aux membres de l'association. Pour l'essentiel, il s'agit de paramoteurs, de pendulaires, d'autogires et de multi-axes. Tous les pilotes sont des passionnés qui n'hésitent pas à braver les rigueurs du climat pour apprécier nos territoires vus du ciel.

Les membres du club sont à la disposition de toute personne souhaitant découvrir le monde de l'ULM : présentation, baptêmes de l'air (pour soi ou à offrir).

Contact : Claude CLAVERIE – 06 86 53 90 63

Travaux projetés en 2021

Bâtiment école et garderie

Le projet de rénovation énergétique des salles de classe porté par la communauté de communes et la municipalité est relancé pour 2021. Il s'agit de changer les menuiseries extérieures (portes et fenêtres), d'abaisser et d'isoler le faux plafond, d'installer un nouveau chauffage (pompes à chaleur). Le dossier sera à nouveau présenté auprès des services de l'état pour l'octroi d'une subvention.
Nous y rajoutons le projet de réfection du sol de la cour de récréation de la garderie. Il s'agit de remplacer les graviers par un revêtement plus adapté.

Jeux pour enfants

Les jeux existants ont vieilli. La structure en bois est partiellement dégradée et, malgré l'entretien régulier assuré par l'employé communal, elle n'offre plus toutes les garanties de sécurité nécessaires.
Il convient de la remplacer.
Nous envisageons l'installation d'une nouvelle structure de jeux et la réfection de la zone de sécurité gravillonnée.

Cimetière

Nous initierons cette année la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Cette procédure est longue, très réglementée. La reprise d'une concession ne peut être prononcée qu'après un délai de trois ans pendant lequel aucun acte d'entretien ne doit être constaté.
Nous projetons la pose d'un columbarium, l'aménagement de trois caves urnes et d'un jardin du souvenir.

Voirie communale, réfection et entretien

Les travaux de réfection de voirie se poursuivront en 2021.
Les travaux, chemin de la Palette qui étaient programmés en 2020 seront réalisés dès que possible.

Nous interviendrons aussi sur le secteur du cami de la Marlère, Lou Esplassots et le bout de la rue de l'Eglise (réfection de la chaussée, reprofilage et curage des fossés).

La rue des Vieux Murs sera reprise en totalité.

Nous prévoyons de continuer le curage et le nettoyage des fossés.

Une intervention plus importante est envisagée allée du château sur la partie où l'eau stagne en quantité importante lors des précipitations soutenues.
Il est nécessaire de recréer le fossé qui n'existe plus et de prévoir l'infiltration des eaux pluviales dans un ou deux puisards.

Etat civil 2020

Décès

Berthe CASTAINGT, 80 ans,
le 12 juillet

René BORDES, 87 ans,
le 27 août

René LAFFONTA, 83 ans,
le 26 novembre

Photo Christian GRUSELLE

Mariage

Quitterie PRAT et Agostinho AZEVEDO
le 8 août

Naissances

Louise LAJUS-LARTIGUE
le 2 février

Oïhan MASSON
le 9 février

Sacha COURTADE
le 15 février

Riley VERGNES
le 19 mars

Elya GUIMARD EPRON
le 13 août

Bethel REINHARD
le 19 septembre

Les associations culturelles de Larreule en sommeil ... Mais toujours prêtes et motivées !

L'association de l'Entonnoir

L'association l'Entonnoir a dû annuler sa manifestation du « Week end de l'humour » prévue en novembre 2020. Le programme était pourtant très alléchant et avait pour thème des matchs d'impro. Nul doute que les acteurs contactés répondront présents cette année si les conditions sanitaires le permettent ! Les différentes activités portées par cette association ont, elles aussi, subi les affres de la pandémie :

• La Cie Mysogénial

La Cie Mysogénial, qui démarrait en trombe l'année 2020 notamment grâce à plusieurs spectacles en janvier et février, on se souvient du succès rencontré en janvier au C.A.C. de Maubourguet pour « Pas sage à l'acte », fut frappée en plein vol... seul un spectacle passa entre les gouttes en octobre 2020 à Casteljaloux... Pas moins de huit dates ont été annulées, certes beaucoup d'entre elles reportées, notamment celle au profit d'Amnesty International en mars, mais ...

• La chorale Tou couleur

La chorale Tou couleur frappée elle aussi en plein vol, a dû stopper les répétitions au premier confinement, pour les reprendre un peu en juin et en septembre puis les stopper de nouveau, annulant ainsi tous les projets de concerts...Vivement la reprise !

L'association Patrimoine

Compte tenu des conditions sanitaires, seulement trois sorties ont pu être réalisées en 2020 : à Rabastens le 16 février puis le 11 octobre sur le sentier de découverte de Larreule et enfin le 18 octobre au jardin botanique de Bétous, ainsi que la visite du village de Sabazan. Cependant l'association n'est pas restée inactive !
Durant le dernier trimestre 2020 des rencontres de réflexions se sont portées sur le projet de consolidation de l'oratoire sur le sentier de découverte. Ce fut l'occasion également de visites sur le terrain afin d'élaborer les types de travaux à réaliser. L'intérêt de ce projet a permis à des professionnels adhérents de l'association de nous faire bénéficier de leurs compétences ainsi que de leurs connaissances d'éventuels partenaires.
Ce fut également l'occasion d'y associer Monsieur Le Directeur des Archives départementales ainsi que le Conservateur des antiquités et des objets d'art du département.

Toujours dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine, nous avons, à l'issue du contact pris par la municipalité, poursuivi le projet de récupération des chapiteaux de l'abbaye de Larreule stockés dans les collections patrimoniales de Tarbes, réserves du musée Massey.
Ainsi le lundi 21 décembre nous sommes allés accompagnés du maire de Larreule, rencontrer Madame Sylvie Gaillard responsable la Régie des collections du Musée Massey de Tarbes. A cette rencontre était également présents Philippe Bilwes et Luke Van Rooyen qui travaillent autour de la problématique de la reproduction 3D d'éléments lapidaires des cloîtres de Trie, St-Sever et Larreule.
Cela nous a permis également de voir « nos quatre chapiteaux » sagement rangés dans des caisses en bois et d'imaginer leur mise en valeur dans la salle d'exposition à la base du clocher de l'église abbatiale de Larreule (reproductions, photos, 3D, ou, rêvons un peu, pièces authentiques !)

CONTACTS :
Association de l'Entonnoir
Arielle GUILBAUD 06 85 57 57 00
Chorale Tou couleur
Valérie GERBALDI 06 85 44 07 35
Cie Mysogénial
Clara VILLANUEVA 05 62 31 95 81
Association Patrimoine Larreule
Joël BERDY 06 38 52 49 17

L'AFR, association foncière de remembrement de Larreule—Maubourguet

Les membres du bureau nommés par les Conseils Municipaux et la chambre d'agriculture sont : FONTAGNERE Pascal (Président), LASSERRE Lilian (Vice-Président), BERDOU Michel, LEMOINE Max, SARGIETTO Francis, LAFFONTA Jean-Luc, AUGUSTIN Jean-Claude, LABADIE Jean, LARROUY-MAUMUS Paul.

L'association a été créée en 2001 par arrêté préfectoral, son but à l'époque était de mener à bien les opérations de remembrement et des travaux connexes d'amélioration foncière.

Aujourd'hui son rôle est d'entretenir les chemins et fossés qui lui appartiennent.

Les travaux 2021 :
Nous fonctionnons en suivant un programme de travaux pluriannuel. Cette année nous avons prévu un passage d'épareuse, le débroussaillage du bassin de rétention au sud du village, le curage du fossé quartier Quinta (le long du terrain des ULM) et nous espérons terminer les travaux sur le Houssat.

Pour information, le budget primitif 2020 en section de fonctionnement.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Président
Pascal FONTAGNERE

DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 22 470,59 €	**Produits de gestion courante : 4 000,00 €**
Fournitures administratives : 200,00€	Cotisations : 4000,00 €
Entretien voiries réseaux : 21 070,69 €	
Assurances : 500,00 €	
Rémunération comptable et secrétaire : 600,00 €	
Taxes Foncières : 100,00 €	
Autres charges de gestion courante : 510,00 €	
Charges diverses : 10,00 €	
Admissions en non valeur : 500,00 €	
Dépenses imprévues : 1500,00 €	
7,5 % de plafond : 1 500,00 €	
Total des charges 2020 : 24 980,69 €	**Total des produits 2020 : 4 000,00 €**
	Excédent fin 2019 : 20 980,69 €
24 980,69 €	24 980,69 €

Parabère : des livres en liberté !

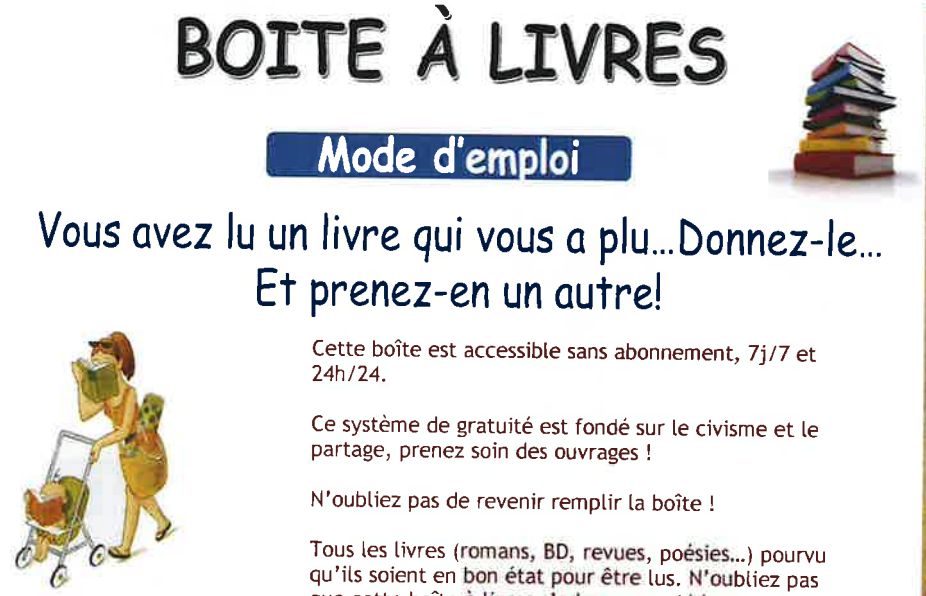
BOITE À LIVRES
Mode d'emploi
Vous avez lu un livre qui vous a plu...Donnez-le...
Et prenez-en un autre!
Cette boîte est accessible sans abonnement, 7j/7 et 24h/24.
Ce système de gratuité est fondé sur le civisme et le partage, prenez soin des ouvrages !
N'oubliez pas de revenir remplir la boîte !
Tous les livres (romans, BD, revues, poésies...) pourvu qu'ils soient en bon état pour être lus. N'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Prendre le temps de dévorer un roman, une BD, un recueil de poésies, c'est très bien. Pouvoir le partager ensuite avec d'autres lecteurs, c'est encore mieux.
C'est possible avec l'installation de la « boîte » à livres, à Parabère, logée sous l'abri bus, sur les berges du Lys.
On s'y sert en libre-service : on choisit un livre, on dépose le sien...